

## ÉTUDE LEXICOLOGIQUE DU TERME MYRTUS ET DE SON DÉRIVÉ MYRTETA CHEZ PLAUTE.

Mónica MARCOS CELESTINO  
Universidad de León

*Murtus* (ou *myrtus*) et son dérivé *murteta* (ou *myrteta*) sont attestés dans deux comédies plautiniennes: le *Rudens* et la *Vidularia*.

\* Dans la *Vidularia* nous trouvons les deux mots dans trois passages. Le premier d'entre eux est le fragment IV (une apostille de Porphyre, *Ad Horat. Carm.* I 38,7) qui dit: "*Haec MYRTUS Veneris est*", c'est-à-dire "Ce myrte est à Vénus".

\* Nous trouvons le deuxième passage dans *Vid.* 65, où nous lisons

*Verbero illic inter MY<RTOS> locust' in<de> insidias dedit,*

"Le coquin, depuis les myrtes -car il y a un espace parmi eux- m'a tendu une embuscade".

\* Le dernier est *Vid.* 93 (= fragm. VIII, conservé par Priscien II 124,1 et par Porphyre, *Ad Horat. Carm.* I 38,7):

*nescio quid servos e MYRTETA prosillujit<sup>2</sup>,*

"un esclave inconnu a sauté hors du bois de myrtes".

\* Les deux héroïnes du *Rudens*, Palestra et Ampélisque, qui essayent de fuir l'entremetteur Labrax, se réfugient dans un sanctuaire consacré à Vénus. Mais l'entremetteur, en méprisant le droit d'asile des temples, veut emmener de force les deux jeunes filles qui se sont assises sur l'autel. Le vieux Démones, accompagné de deux esclaves, vient à leur secours et il adresse ces mots à l'entremetteur Labrax:

DAE. ...*Non adeo meam ut scias sententiam,  
occipito modo illis adferre vim iucundo pausillum;  
ita ego te hinc ornastum omittam, tu ipsus te ut non noveris.  
Vos adeo, ubi ego innuero vobis, ni ei caput exoculassitis,  
quasi MURTEA iuncis item ego [vos] virgis circumvinciam.*

(*Rud.* 728-732)

"DAE. Or donc, afin que tu saches ma décision, essaie, pour rire seulement, de leur faire violence, si peu que ce soit; et je te renverrai d'ici

<sup>1</sup> La leçon suivie par F. Leo, dans son édition *De Plauti Vidularia*, Göttingen 1894-1895, est: *inter mu<rtos> latuit*.

<sup>2</sup> Priscien, *Gramm.* II 124, 1, dit: *e myrteta*; Porphyre, *Ad Horat. Carm.* I 38, 7 *per myrteta*. A. Ernout, dans son édition de *Vidularia*, publiée par Les Belles Lettres, Paris 1961, considère *myrteta* comme une leçon soupçonnable: *ex errore Prisciani natum esse videtur*.

si bien arrangé que tu ne te reconnaîtras plus toi-même. (Aux esclaves) Vous autres, si à mon premier signal vous ne lui arrachez les yeux de la tête, je vous ferai une ceinture de verges comme on lie les bottes de myrte avec de l'osier".

(Trad. A. Ernout, *Plaute. Vidularia*, Les Belles Lettres, Paris 1972, vol. VII.)

-0-

D'après Ernout et Meillet<sup>3</sup>, *murtus*, -i (*murtus*, -us, *murta*, -ae), f., est un "emprunt latinisé au gr. *myrtos*, conservé dans les langues romanes et en irl. *mirt*; *murtum* = gr. *myrton*, baie de myrte". Jacques André<sup>4</sup> croit aussi qu'il s'agit d'un emprunt au grec *myrtos*, et il ajoute: "sans étymologie; formes *myrtus* depuis Virgile, et *myrta* depuis le IV<sup>ème</sup> s.". Le grec présente, certes, les termes *myrtos*, f. 'myrte', 'branche de myrte', et *myrton*, n. 'baie de myrte'. Mais leur étymologie est obscure. On a pensé que le grec a pu les emprunter à une langue orientale; toutefois, comme Pierre Chantraine<sup>5</sup> le signale, "il n'y a pas de raison de suivre Lewy<sup>6</sup>, qui suppose un emprunt sémitique en se fondant sur une vague ressemblance avec *myrtikê*, *myrra*".

En tout cas, ce devait être un emprunt très archaïque. Yves Duhoux<sup>7</sup> pense que le terme *myrtos* se trouve dans la forme mycénienne *mu-to-wo-ti*, considérée comme un hapax, et il croit que le nom de myrte est peut-être aussi attesté dans des antroponymes. Mais il remarque: "emprunt (?)... La source d'emprunt (*sic*) de ce mot est ignorée. Ce phytonyme est connu à Pylos, il n'est attesté que par des hapax mycénien et il apparaît dans un toponyme"<sup>8</sup>.

Quoi qu'il soit, il est évident que le latin a emprunté *murtus* au grec. La forme latinisée *murtus* est attestée depuis Plaute et Caton. À partir de Virgile le mot apparaît sous la forme *myrtus* (puis *mirtus*); mais c'est le doublet féminin *murta* (IV<sup>ème</sup> p.C.), avec -u-, qui a prévalu en roman: a.fr. *morte*; port. *murta*; esp. *murta*, *murtilla*, *murtón* (mais en espagnol on emploie très fréquemment la forme *mirto*, d'origine poétique); etc. On observe aussi ici une hésitation graphique entre u et y: *murtus*, *murta* / *myrtus*, *myrta*. Ce fait est expliqué par Mme. Biville<sup>9</sup> comme "dû à

<sup>3</sup> A. ERNOUT, - A. MEILLET, *Dictionnaire étymologique de la langue latine*, Paris 1979, 4<sup>ème</sup>, s.v. *murtus*.

<sup>4</sup> J. ANDRÉ, *Les noms des plantes dans la Rome antique*, Paris 1985: 165.

<sup>5</sup> P. CHANTRAINE, *Dictionnaire de la langue grecque*, Paris 1968-1980, 200-201.

<sup>6</sup> E. LEWY, *Die semitischen Fremdwörter im Griechischen*, Berlin 1895, p. 42sq.

<sup>7</sup> Y. DUHOUX, "Les premiers phytonymes grecs: les données mycénien", dans *Les phytonymes grecs et latins*, LAMA, Nice n° 12, 1993 (éd. C. Kircher), pp.97-122, surtout p.108.

<sup>8</sup> Cf. F. AURA JORRO - F. RODRIGUEZ ADRADOS, *Diccionario Micénico*, Madrid 1993, Vol.II, s.v.

<sup>9</sup> F. BIVILLE, *Les emprunts du latin au grec*. Vol I: Introduction et consonantisme. Louvain-Paris 1990. Vol II: Vocalisme et conclusion, Louvain-Paris 1995. Cf. pp.276-277 et 429, vol.II.

l'introduction du signe y au début du I<sup>er</sup> siècle a.C.", mais "les efforts de prononciation [ü] n'ont pas réussi à détrôner la prononciation [u] qui s'était d'ailleurs peut-être maintenue dans certains dialectes grecs d'Italie du Sud et de Sicile. Dès la fin de l'époque républicaine s'instaure la situation qui sera celle de tout l'Empire: la coexistence de y (transcription officielle), u et i. Les grammairiens de l'époque impériale, fidèles à la norme attique, s'insurgent contre cette graphie u (et prononciation qu'elle suppose) de l'u dans les emprunts et recommandent y ou i, mais il témoignent par là même du maintien de u dans la langue vulgaire; ainsi, Probus, le rédacteur de l'*Appendix* 199,7: *myrta non murta*".

En effet, "tant que n'a pas été généralisée la prononciation itacisante de l'upsilon, [u] a été le moyen usuel de reproduire le gr. la langue courante: emprunts pré littéraires (*guberno*), archaïques (*Bruges*, Ennius), impériaux (*Murtilus*), latin tardif (*clamys non clamus*, *App.Prob.*), roman (\**luncea* > it. *lonza*, ant. fr. *lonce*). Dès le I<sup>er</sup> a.C., cette prononciation [u] est concurrencée par [il dans les formes empruntées ou réempruntées".

-0-

Les écrivains latins ont cru que le myrte était une plante d'origine grecque et que, pour cela, son nom était aussi grec. Pline<sup>10</sup> fait remonter l'apparition du myrte en Italie aux temps légendaires préalables à la fondation de Rome. Voici le récit:

119. *Arbos ipsa in Europae citeriore caelo, quod a Ceraunis montibus incipit, primum Cerceis in Elpenoris tumulo visa traditur, Graecumque ei nomen remanet, quo peregrina esse apparet. Fuit ubi nunc Roma est iam cum conderetur, quippe ita traditur, MYRTEA verbena Romanos Sabinosque, cum propter raptas virgines dimicare voluissent, depositis armis purgatos in eo loco qui nunc signa Veneris Cluacina habet: 'cluere' enim purgare dicebant.*

120. *Et in ea quoque arbore suffimenti genus habetur, ideo tum electa quoniam coniunctioni et huic arbori Venus praeest, haud scio an prima etiam omnium in locis publicis Roma sata, fatidico quidem et memoriali augurio. Inter antiquissima namque delubra habetur Quirini, hoc est ipsius Romuli. In eo sacrae fuere myrti duae ante aedem ipsam per longum tempus, altera patricia' appellata, altera 'plebeia'.*

121. *Patricia multis annis praevaluit exuberans et laeta; quamdiu senatus quoque floruit, illa ingens, plebeia retorrída et squalida. Quae postquam evaluit flavescente patricia, a Marsico bello languida auctoritas patrum facta est, ac paulatim in sterilitate emarcuit maiestas. Quin et ara vetus fuit Veneri Myrtae, quae nunc Murciam vocant.*

<sup>10</sup> Pline, *NH* 15,119-120.

"L'arbre lui-même fut vu, dit-on, pour la première fois en Europe citérienne, qui commence aux monts Cérauniens<sup>11</sup>, sur le tombeau d'Elpénor à Circéi<sup>12</sup>, et il a gardé le nom grec, preuve de son origine exotique. Il existait déjà sur l'emplacement actuel de Rome lors de sa fondation. En effet la tradition rapporte que les Romains et les Sabins, ayant voulu en venir aux mains à cause de l'enlèvement des vierges, se purifièrent, après avoir déposé les armes, avec des branches de myrte sur l'emplacement actuel des statues de Vénus Cloacine".

"En effet dans l'ancienne langue, *cluere* signifiait nettoyer. Et cet arbre est employé lui aussi dans les fumigations; on l'a choisi alors parce que Vénus préside aux unions et qu'il lui est consacré<sup>13</sup>. Il fut peut-être de tous les arbres le premier planté à Rome dans les lieux publics, présage sans doute prophétique et mémorable. Au nombre des sanctuaires les plus anciens on range celui de Quirinus, c'est-à-dire de Romulus lui-même<sup>14</sup>. Deux myrtes sacrés y vécurent longtemps devant le temple même, l'un appelé patricien, l'autre plébéien."

"Le patricien fut pendant de nombreuses années le plus beau, vigoureux et prospère; tant que le Sénat aussi fut florissant, il fut énorme, et le plébéien souffreteux et rabougri; quand ce dernier prit de la vigueur, tandis que le patricien se mettait à jaunir, à partir de la guerre des Marses<sup>15</sup>, l'autorité des sénateurs s'affaiblit et peu à peu ce corps majestueux se flétrit et devint stérile. Il y avait même un vieil autel consacré à Vénus *Myrtea*, appelée aujourd'hui *Murcia*"<sup>16</sup> (Trad. J. André, *Pline l'Ancien. Histoire Naturelle. Les Belles Lettres*, Paris 1967).

Ce texte nous apporte une grande abondance de données à propos du sujet qui nous occupe: la croyance selon laquelle le nom de l'arbre est grec

<sup>11</sup> Les *Acroceraunii* ou *Ceraunii montes* sont une chaîne montagneuse de l'Épire bordant la mer Adriatique depuis Oricum au sud de l'Illyrie, just en face de Corfou.

<sup>12</sup> Circéi est une ville du Latium, sur la côte de la mer Tyrrhénienne, à l'ouest de Terracine, où l'on montrait le tombeau d'Elpénor, le compagnon d'Ulysse. Cf. Théophraste, *HP* 5,8,3.

<sup>13</sup> SCHILLING, *La religion romaine de Vénus*, Paris 1954, pp.210-211

<sup>14</sup> Le temple de Quirinus-Romulus était un des plus anciens de Rome, sur le Quirinal. Il a été réparé en 293 a.C. par T. Papirius Cursor, et il a été restauré par Auguste après un incendie en 43.

<sup>15</sup> *Marsicum bellum* est le nom de la guerre sociale proprement dite (de 91 à 88 a.C.).

<sup>16</sup> Varron, *LL* 5,154, explique le toponyme *Murciae* ainsi: *alii dicunt a MYRTETO declinatum, quod ibi fuerit; cuius vestigium manet, quod ibi est sa-cellum etiam nunc MURTEAE Veneris*, "quelques-uns disent que le mot dérive de *murtetus* ('bois de myrtes'), parce que là-bas il y avait un bois de myrtes; il en reste de vestiges, car là encore aujourd'hui existe une chapelle dédiée à *Venus Murtea*". Cf. Plutarque, *QR* 20. Pour l'interprétation de ce passage, cf. H.B. RIESCO ALVAREZ, *Elementos líticos y arbóreos en la religión romana*, León 1993: 289-306.

et le rattachement du myrte à Vénus. Isidore de Séville<sup>17</sup>, pour sa part, propose une explication étymologique du terme *myrtus*, en le mettant en rapport avec *mare* (il semble que le myrte, d'après l'évêque de Séville, croisse surtout au bord de la mer), mais il finit par l'apparenter au grec *myrîné*: *myrtus a mare dicta, eo quod magis litorea arbor sit. Unde et Vergilius [Georg. 2,112], 'Litora myrtetis laetissima', et [Georg. 4,124], 'amantes litora myrtae'. Hinc est quod et a Graecis myrîné dicitur. Medicorum autem libri hanc arborem aptam scribunt mulierum necessitatibus plurimis*. Chez Martial<sup>18</sup>, nous lisons aussi: *litora mirtus amat*.

On doit observer que la croyance, selon laquelle le myrte pousse, surtout, sur les côtes marines se manifeste clairement chez Plaute: le sujet du *Rudens* et de la *Vidularia* a lieu sur une côte, près d'un temple consacré à Vénus et entouré des myrtes. En effet, Friedrich Marx<sup>19</sup> pensait que la scène de la *Vidularia*, de même que celle du *Rudens*, se passait au bord de la mer, sur la côte de l'Attique, peut-être au cap Sounion<sup>20</sup>. D'autres, tels que W. Studemund<sup>21</sup>, la situent dans les alentours de Cyrène. En tout cas, à en juger d'après les fragments de la *Vidularia* (ainsi que du *Rudens*), le decor montrait un petit bouquet de myrtes (ou peut-être un myrte), ce qui nous fait soupçonner qu'il y avait aussi un temple ou un sanctuaire consacré à Vénus.

Ce rattachement du myrte à Vénus, donc, peut s'expliquer, en partie, du fait que la déesse est mise en rapport avec la mer parce qu'elle est née d'une coquille marine. En dehors de deux vers virgiliens cités par Isidore de Séville, nous signalerons un autre, (*Georg.* 2,64):

*Solido Paphiae de robore myrtus [sc. respondet],*

'le myrte de Paphos [pousse quand on sème] une branche solide', où le *myrtus Paphiae* fait allusion à Vénus, puisque c'est précisément dans la ville chypriote de Paphos<sup>22</sup> que se trouvait l'un de ses temples les plus célèbres. Servius Daniel, commentant ce vers, remarque que le myrte est une plante consacrée à Vénus, soit parce qu'on dit qu'il est né de l'eau (de même que la déesse), soit parce que, comme les traités de médecine le signalent, cet arbre est un remède efficace pour un grand nombre de maladies particu-

<sup>17</sup> Isidore de Séville, *Orig.* 17,7,50.

<sup>18</sup> Martial 4,13,6.

<sup>19</sup> F. MARX, *Interpretationes Latinae*, Greifswald 1892-1983, ad *Rud.*271.

<sup>20</sup> Cf. Térence, *Eun.* 115 et 519.

<sup>21</sup> W. STUDEMUND, *Commentatio de Vidularia Plautina*, Greifswald 1870-1871: 17.

<sup>22</sup> La tournure *myrtus Paphia* semble être devenue un lieu commun quand on se réfère au myrte. Ainsi, Ovide, *Ars Am.* 3,181, pour parler de la couleur d'un vêtement, dit: *hic [sc. vestis] Paphias myrtos*, 'ce [vêtement] ressemble aux myrtes de la [déesse] de Paphos'. Cf. Sénèque, *Oed.* 539: *Paphiae myrtus*; et Stace, *Theb.* 4,300: *hic Paphias myrtos a stirpe recurvant...*

lières aux femmes<sup>23</sup>. Or, les raisons de cette consécration du myrte à Vénus (croyance généralement partagée par les Romains et les Grecs) sont très diverses et même chez un seul auteur. Ainsi le commentateur virgilien, Servius Daniel, a proposé une triple explication à *Ecl.* 7,62: [*gratissima*]... *formosae myrtus Veneri*, "le myrte plaît beaucoup à la belle Vénus": *Myrtum ideo dicatam Veneri volunt, quia cum a mari exisset, latuit myrto, ne nuda conspiceretur; vel quia fragilis est, ut amor inconstans; vel quia iucundi odoris*, c'est-à-dire: 1) Vénus a beaucoup d'estime pour le myrte parce qu'elle a pu se cacher derrière un myrte au moment où elle est sortie nue de la mer<sup>24</sup> (étant donné que cet arbre pousse abondamment sur les côtes); 2) le myrte est fragile et faible, comme l'amour; 3) le parfum du myrte est aussi agréable que la déesse de l'amour.

Le myrte est, donc, l'arbre consacré à Vénus, et il croisse surtout sur les côtes marines. Le poète Grattius, contemporain d'Ovide et auteur d'un *Cynegeticon*, met en rapport ces deux idées (que nous trouvons chez Plaute) dans le vers suivant: *umbrosae Veneris per litora myrtus* [sc. *nutriuntur*], "des ombreux myrtes de Vénus (poussent) sur les côtes"<sup>25</sup>.

Ces deux idées ont eu une si longue survivance dans la littérature latine depuis Plaute<sup>26</sup> que nous croyons que ce n'est pas nécessaire d'insister.

Il est plus intéressant, cependant, d'attirer notre attention sur les formes

<sup>23</sup> L'évêque de Séville, comme on voit, a tenu ses renseignements des commentaires de Servius Daniel, en laissant de côté la première supposition qui, à son avis, relève du paganisme.

<sup>24</sup> Ovide, *Fast.* 4,139-144 nous explique pourquoi pendant les fêtes en l'honneur de Vénus *Verticordia* (le 1 d'avril) les femmes devaient se baigner couronnées de myrte: "Vénus se trouvait nue sur le rivage, en séchant ses mouillés cheveux, quand quelques satyres commencèrent à l'épier; elle s'en rendit compte et elle couvrit ses tempes avec le myrte protecteur: ce geste la protégea et elle ordonna que vous, femmes, le répétiez". Ovide, en réalité, invente cette histoire pseudo-mythique pour expliquer ce rite. Danielle PORTE, *L'étiologie religieuse dans les Fastes d'Ovide*, Les Belles Lettres, Paris 1985, pp.468-469 nous offre une explication à ce rituel.

<sup>25</sup> Nous traduisons 'des myrtes ombreux', *umbrosae myrtus*, (nom. pl. de *murtus*, -us), sujet du verbe *nutriuntur*, au pl. Cependant, on pourrait considérer *umbrosae* comme un génitif, mis en rapport avec *Veneris*: 'de Vénus ombreuse'.

<sup>26</sup> Nous laisserons de côté toutes les allusions à la bonne odeur du myrte (Horace, *Carm.* 2,15,6. Ovide, *Ars Am.* 3,690. Martial 3,65,5. Pline, *NH* 21,69: *myrtus odor praecipuus*), à son emploi avec du vin et de l'huile (Caton, *RR* 125. Pline, *NH* 12,76 et 121; 14,104. Columelle, *RR* 12,25,4; 12,38,1sq), à ses propriétés médicinales (Pline, *NH* 20,158; 23,159 et 163; 25,175; 30,58 et 68. Servius, *Ad Georg.* 2,64. Celse 2,33,4. Isidore de Séville, *Orig.* 17,7, 50. Serenus Sammonicus 233), à la habitude des vainqueurs de porter des couronnes de myrte (Virgile, *Georg.* 1,28. Horace, *Carm.* 1,4,10; 1,25,18; 1,38, 5; 3,4,19; 3,23,16. Tibulle 1,10,27. Ovide, *Am.* 1,1,29; *Ars Am.* 3,53. *Fast.* 4,139. Stace, *Silv.* 1,2,99. Pline, *NH* 15,125), etc., puisque Plaute ne parle pas de tout cela.

employées par Plaute: *murtus* et *murteta*. Chez Plaute, *murtus*, (*Vid.* fragm. IV, *haec murtus Veneris est* et *Vid.* 65, *inter mu<rto>...*) dénomme, sans aucun doute, l'arbre. Le genre de ce mot, chez Plaute, est féminin. On doit tenir compte, toutefois, que le sens de ce féminin *murtus* est différent de celui du neutre *murtum*.

Ainsi, les grammairiens latins (Priscien<sup>27</sup>, par exemple) distinguaient clairement les deux formes: *murtus*, *myrtus* (arbre appelé myrte) / *murtum*, *myrtum* (fruit du myrte): *haec myrtus, arbor; hoc myrtum, fructum*.

L'autre terme employé par Plaute, *murteta* (féminin singulier, ou neutre pluriel), a toujours un sens collectif: ensemble de myrtes (= bois de myrtes) dans *Vid.* 93 (fragm. VIII) ou ensemble de branches de myrte (= bouquet de myrtes), dans *Rud.* 732. Priscien<sup>28</sup> témoigne du genre féminin singulier de ce mot chez Plaute, même si l'on a créé plus tard le neutre *myrtetum*. Le grammairien dit: '*myrtetum*', *quamvis feminino genere Plautus in Vidularia hoc protulit: 'nescio qui servos'*<sup>29</sup> *MYRTETA prosiluit*. Le commentaire de Porphyre *Ad Horat. Carm.* 1, 38, 7 se serve, sans doute, de la même source que Priscien: '*per MYRTETA prosiluit*' (fragm. VIII) et '*haec MYRTUS Veneris est*' (fragm. IV); *haec MYRTUS et haec MYRTETA non unum significat*, (passage dans lequel *non unum* est la leçon de Petschenig, tandis que Stowasser lit *nemus*). Or, la différence entre *myrtus* et *myrteta* n'est pas assez claire, comme on peut le voir dans ce commentaire de Porphyre: d'après la leçon de Petschenig, *myrteta* et *myrtus* n'ont pas le même sens, mais d'après celle de Stowasser les deux mots signifient 'bois ou lieu planté de myrtes'. En réalité, beaucoup d'auteurs latins emploient *myrteta* comme un synonyme de *myrtus*. Servius nous témoigne l'existence de cette confusion quand, dans son commentaire à Virgile, *Georg.* 2, 112 (*litora MYRTETIS laetissima*), il s'empresse de dire: *MYRTETUM est locus, arbos ipsa MYRTUS vocatur*, pour éclairer le passage. Cet équivoque et ce double sens, donc, doivent provenir d'expressions comme celle qui apparaît dans le vers d'Ovide suivant<sup>30</sup>: *summum MYRTETA corona*, qu'on peut interpréter comme "des myrtes couronnent les sommets" ou "des bois de myrte couronnent les sommets".

On peut faire un commentaire similaire à propos de Salluste<sup>31</sup>: *ex eo medio collis oriebatur... vestitus oleastro ac MYRTETIS aliisque generibus arborum, quae humi arido atque harenoso gignuntur*, "du centre se détachait une sorte d'éperon, s'étendant à perte de vue et revêtu d'oliviers sauvages, de myrtes, et autres espèces qui poussent dans un terrain sec et sablonneux". De même, chez Sisenna<sup>32</sup>: *partim fera vite, partim lauro et arbuto ac multa pinu, MYRTETIS abundans*, "d'un côté, dans ces [terres] des

<sup>27</sup> Priscien, *Gramm* II 142, 11.

<sup>28</sup> Priscien, *Gramm.* II 123, 26.

<sup>29</sup> Formes archaïques pour latin classique: *quis servus*.

<sup>30</sup> Ovide, *Met.* 9, 335.

<sup>31</sup> Salluste, *Iug.* 48, 3.

<sup>32</sup> Sisenna, *Hist.* 60.

vignes sauvages foisonnet; de l'autre du laurier, d'arbrisseaux, d'abondants sapins et des myrtes (ou des bois de myrtes)". Et chez Martial<sup>33</sup>:

*Baiana nostri villa, Basse, Faustini  
non otiosis ordinata MYRTETIS.*

"Bassus, la villa de notre ami Faustinus, à Baïes, n'a point de rangées de myrtes improductifs". Ou, enfin, dans le passage de la Vulgate<sup>34</sup> où le prophète Zacharie commence à nous raconter sa vision ainsi: *Vidi per noctem, et ecce vir ascendens super equum rufum, et ipse stabat inter MYRTETA, quae erant in profundo*, "je eus une vision nocturne et voici que je vois un homme sur un cheval rouge qui était entre les myrtes qu'il y avait au fond de la vallée".

Bref, chez Plaute la forme *murteta* (féminin, singulier) que nous trouvons dans *Vid.* 93, signifie 'plantation de myrtes, bois de myrtes'. La forme *murteta* que nous lisons dans *Rud.* 732, est un accusatif du pluriel neutre de *murtetum* et ici, au contraire, a le sens de 'botte de branches de myrte'. À propos de ce passage du *Rudens*, Ussing<sup>35</sup> dit: *Fasciculi myrtorum iunco colligati Veneri offerebantur; est enim myrtus Veneri sacra*, "On offre à Vénus des bottes de myrte liés avec des joncs, car le myrte est une plante consacrée à Vénus". Plaute a dû, sans doute, utiliser dans ce passage du *Rudens* cette image (qu'il avait trouvé dans son modèle grec et pour laquelle il se borne à chercher un équivalent latin) du fait que le sujet de la comédie a lieu devant un temple de Vénus. Ainsi Sonnesheim le suggère dans son édition du *Rudens*<sup>36</sup>, quand il dit: "*Quasi MURTETA iuncis*, 'like bunches of myrtle with rushes'; *murteta*, prop. 'myrtle groves', here seems to denote artificial imitations made of single branches, as offering to Venus, somewhat similar to the *Adônidos kêpoi* (plant grown in pots or boxes and offered at the *Adônia*), Plato, *Phaedr.* 276 B. Theocr. XV 113".

Nous rappellerons, pour finir, la confusion possible de *murtetum* (dont nous avons parlé auparavant) avec *murtatum*, ('farce ou boudin de myrte'). On peut observer, toutefois, que *murtatum* est évidemment un dérivé de *murta* ('myrte ou baie de myrte'), forme accessoire de *murtus* ('myrte'), calquée sur le grec *myrtos*. Le terme le plus commun pour désigner la baie est, comme nous l'avons signalé ci-dessus, *murtum*. *Murtatum* n'a pas de correspondant direct en français, mais la forme se retrouve dans 'mortadelle', mot emprunté à l'italien 'mortadella' (lit. 'farce avec des baies de

<sup>33</sup> Martial 3,58,1-2.

<sup>34</sup> Vulgata, *Zach.* 1,8.

<sup>35</sup> J.L. Ussing, *Commentarius in Plauti commoedia*, Copenhagen 1883-1893. Réimpr. Olms. Mildesheim 1972. 2 vol.: Ad hoc. Pour sa part, Ussing a emprunté ce commentaire à *Des Adnotationes in Rudentem* de KAMPANN, Bratislava 1830.

<sup>36</sup> E.A. SONNESCHEIM, *Titus Maccus Plautus. Rudens*, Clarendon Press, Oxford 1891.



myrthe') au début du XVI<sup>ème</sup> siècle<sup>37</sup>. La définition la plus appropriée et la plus juste de *murtatum* est offerte par Varron<sup>38</sup> (*murtatum a murta, quod ea additur large fartis*) et par Pline<sup>39</sup> (*alius usus bacae [sc. myrti] fuit apud antiquos... [piperis] optinens vicem, in quodam etiam genere oponii nomine inde tracto, quod etiam nunc MYRTATUM vocatur*).

\*Tout ce qu'on vient de dire, donc, peut être synthétisé de la façon suivante:

- a) Le terme *murtus* (ou *myrtus*), et son dérivé *murteta* (ou *myrteta*) s'insèrent dans des contextes qui font allusion surtout à leurs rattachement religieux à Vénus.
- b) C'est un mot d'origine grec authentique.
- c) Il est employé par un grand nombre d'auteurs latins.
- d) Il a survécu dans les langues modernes.

---

<sup>37</sup> O. BLOCH et W. von WARTBURG, *Dictionnaire Étymologique de la Langue Française*, Press. univ., Paris 1932, Vol.III, p.76.

<sup>38</sup> Varron, *LL* 5,110.

<sup>39</sup> Pline, *NH* 15,118.